

Que va-t-il se passer pendant cette période ?

LE FLEUVE CHANGE D'ASPECT

La présence de matières en suspension entraîne un changement de couleur et d'aspect de l'eau. Elle devient plus foncée, entre marron et gris. À certains endroits, une odeur inhabituelle peut également se dégager du fleuve.

Ne vous inquiétez pas, quelques temps après la fin des opérations, le fleuve retrouve son aspect habituel !

DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ À RESPECTER

• **La navigation, la baignade et toute autre activité nautique sont interdites** par arrêté interpréfectoral sur le Rhône entre la frontière suisse et l'aval de l'aménagement hydroélectrique de Sault-Brenaz.

• **La pêche est également interdite** dans les bras naturels du Rhône des aménagements de Chautagne, Belley, et de Brégnier-Cordon depuis le barrage de Champagneux (73) jusqu'à la confluence avec la rivière du Gland à Saint-Benoît (01). L'accès aux parties mises à sec est également interdit.

Je vous rappelle, également, les consignes habituelles de sécurité : il est dangereux de s'aventurer dans le lit du Rhône, sur les îles et bancs de gravier, même si le niveau des plans d'eau est abaissé.

En cas de crue, de dépassement de la consigne de taux de matières en suspension ou d'incident dans une centrale hydro-électrique, les opérations peuvent, à tout moment, être interrompues

L'EAU PEUT ALORS REMONTER TRÈS VITE. SOYEZ PRUDENTS. RESTEZ SUR LES BERGES



* En cas de conditions météorologiques défavorables, le démarrage des opérations peut être reporté. Elles s'achèveront, dans tous les cas, au plus tard le 4 juin 2021.

cnr.tm.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



L'énergie au cœur des territoires

GESTION SÉDIMENTAIRE DU HAUT-RHÔNE SUISSE ET FRANÇAIS



DU 17 AU 28 MAI 2021*

CNR accompagne les opérations d'abaissement partiel du niveau d'eau de la retenue du barrage de Verbois en Suisse, pour contrôler la quantité de sédiments évacués et préserver l'environnement.



De quoi s'agit-il exactement ?

UNE GESTION MIXTE ET CONCERTÉE DES SÉDIMENTS DU RHÔNE



Afin de prévenir les risques d'inondation du quartier de la Jonction de Genève, les Services Industriels de Genève (SIG) surveillent les niveaux de sédiments (argile, limon, sable...) qui s'accumulent avec le temps au pied des barrages. Cette accumulation, notamment devant le barrage de Verbois, ne doit pas atteindre un niveau critique.

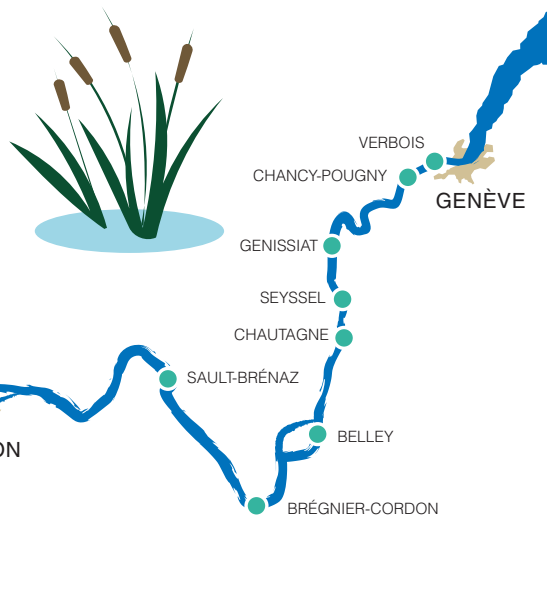
La principale opération d'évacuation sédimentaire a lieu tous les 3 à 4 ans, c'est l'Abaissement Partiel de la retenue du barrage hydroélectrique de VERbois (« APAVER »). Menée par les SIG, elle est accompagnée, à l'aval, par l'exploitant du barrage de Chancy-Pougny et par CNR. L'opération consiste à provoquer une mise en mouvement des sédiments par un effet d'entraînement de l'eau. Le but est d'accélérer la vitesse du courant en abaissant le niveau d'eau d'une chaîne de barrages et de faire transiter un maximum de sédiments tout en préservant l'environnement et la biodiversité du fleuve.

L'abaissement partiel des barrages accentue temporairement un phénomène naturel car le courant « nettoie » depuis la nuit des temps le lit et les berges du Rhône en transportant les sédiments vers l'aval.



La gestion sédimentaire, c'est quoi ?

La gestion sédimentaire du Rhône regroupe les opérations (dragage, accompagnement de crues, abaissement partiel des ouvrages) visant à l'évacuation des sédiments naturels contenus et accumulés dans le Rhône. Elle permet de répondre à des enjeux de sûreté (inondation, stabilité des barrages, etc.) tout en maîtrisant les impacts sur l'environnement (impacts sur la faune et la flore etc.).



Que fait CNR pendant les opérations ?

CNR PREND SOIN DU FLEUVE ET DE SON ENVIRONNEMENT



Pour mener à bien cette opération, CNR mobilise des moyens humains et matériels exceptionnels.

CNR agit en étroite concertation avec les Services industriels de Genève (SIG), et sous le contrôle des autorités administratives dans le respect de plusieurs arrêtés inter-préfectoraux qui encadrent l'opération.

Parallèlement à l'abaissement des retenues des barrages suisses, CNR procède de manière quasi simultanée, à l'abaissement progressif du niveau de ses 6 retenues situées entre Génissiat et Sault-Brénaz avec une gestion spécifique permettant le maintien d'une qualité de l'eau compatible avec la vie piscicole et la préservation de la biodiversité.

Ces manœuvres entraînent l'augmentation de la vitesse de l'eau permettant ainsi d'assurer le transit des sédiments.

Limiter les impacts : la priorité de CNR

CNR met en place un ensemble de suivis techniques et visuels et adopte des mesures environnementales pour atténuer les effets des opérations de gestion sédimentaire sur les milieux aquatiques.

Ces suivis sont réalisés conjointement avec les Autorités françaises et suisses, les acteurs locaux de la pêche (Fédérations de pêche, AAPMA, pêcheurs professionnels) et les partenaires de CNR (Observatoire des Sédiments du Rhône, Université de Lyon 1, Université de Genève, bureaux d'études naturalistes, associations environnementales...).

Contrôler les Matières En Suspension (MES)

Pendant toute la durée des opérations et 24h/24, CNR surveille la qualité de l'eau grâce à un ensemble de points de prélèvements et sites de mesure répartis tout le long du Haut-Rhône. Il s'agit notamment et prioritairement de ne pas dépasser les valeurs de matières en suspensions maximales définies préalablement par les Autorités.

En concentration trop importante, ces particules peuvent en effet être dangereuses pour la faune piscicole et la flore aquatique.

Concentration maximum

La limite à ne pas dépasser est de **5g/litre**, ce qui correspond à une cuillère à café dans un litre d'eau.

Suivre la qualité des eaux

Outre les taux de matières en suspension, CNR contrôle d'autres indicateurs de la qualité de l'eau, en étroite collaboration avec des experts scientifiques tels que la température, le pH, la toxicologie, le taux d'oxygène, la teneur en ammoniac, la bactériologie...

Préserver les bras naturels du Rhône à l'aval des barrages

Les bras naturels du Rhône des secteurs de Chautagne, Belley et Brégnier-Cordon ont fait l'objet d'une importante restauration hydraulique et écologique. Afin de préserver ces zones riches en biodiversité, CNR surveille les flux d'eau et évite d'envoyer des eaux chargées en sédiment, tout en maintenant un écoulement suffisant pour préserver les espèces aquatiques.

